



**Projet Éducatif Territorial
Septembre 2021 - septembre 2024**

INTRODUCTION

Pourquoi un projet éducatif ?

Investir dans l'éducation c'est se tourner vers l'avenir.

L'enfance et la jeunesse sont des ressources indispensables pour notre territoire. Il appartient à l'ensemble des acteurs éducatifs d'accompagner les enfants, les jeunes, pour qu'ils acquièrent de la confiance en eux et qu'ils puissent s'épanouir et s'accomplir pleinement, humainement, socialement ou professionnellement au sein de notre société.

Le projet éducatif est un projet conçu dans l'intérêt de l'enfant. C'est un cadre qui permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant.

C'est un élément fédérateur qui traduit l'engagement, les priorités et les valeurs de la Ville.

Au travers de ce projet, l'ensemble des acteurs éducatifs de la Commune de Gargenville accompagnera l'enfant et le jeune à devenir un citoyen autonome, épanoui et responsable, dans le respect des valeurs de solidarité.

Ce projet éducatif constitue le nouvel outil de référence et se veut l'expression matérielle de la volonté politique de la collectivité en matière de petite enfance, d'enfance et de jeunesse. Il comprend également un état des lieux des différentes structures municipales accueillant des enfants, et les projets souhaités pour l'amélioration de cet accueil.

Quel axe majeur pour ce projet éducatif ?

Accueillir un enfant en dehors de son cocon familial, c'est d'abord lui créer un lieu d'accueil avec des repères lui garantissant une sécurité affective, morale, psychologique et physique.

Chaque instant de la vie est un moment d'apprentissage, et cet apprentissage doit être encouragé et accompagné chaque fois que possible.

Mais il y a des moments où s'amuser, se reposer, peuvent prendre la priorité.

Albert Einstein a dit : « **La logique vous mènera d'un point A à un point B. L'imagination vous emmènera où vous voulez.** »

La valeur de l'imaginaire comme outil pédagogique est sous-estimée par beaucoup, qui le voit comme un simple outil d'amusement ou comme une fioriture à ajouter à une activité. Il n'en est rien.

La municipalité a décidé de rédiger ce nouveau projet éducatif pour replacer l'importance du rythme de l'enfant et du jeune adulte, et de donner toute sa place à l'imaginaire dans les différentes activités proposées.

Pour construire ce projet éducatif, un travail a été effectué en amont par les membres du comité consultatif « enfance », avec l'aide des agents communaux concernés, notamment par :

- le listing de l'ensemble des structures ;
- le regroupement des chiffres clefs de notre Ville ;
- la recherche des objectifs.

Responsables du projet éducatif :

Monsieur Yann PERRON, Maire de Gargenville : yann.perron@ville-gargenville.fr
Madame Marjolaine GROLLEAU, Maire-adjointe au scolaire, à la petite enfance, l'enfance, la jeunesse : marjolaine.grolleau@ville-gargenville.fr
Comité consultatif petite enfance, enfance, jeunesse

Comité de suivi

Il sera présidé par Monsieur le Maire et / ou l'Adjoint(e) en charge de l'enfance, et sera composé des membres suivants :

- Responsable scolaire
- Responsable enfance et jeunesse
- Responsable PIJ
- Responsable RAM
- Représentants des parents d'élèves (2)
- Représentants du CME (2)
- Représentants des élus de la majorité et de l'opposition (membres du comité consultatif enfance)

Une réunion sera organisée, courant juin 2022 pour effectuer un premier bilan, puis courant mars 2023 pour un dernier bilan et la préparation du nouveau projet éducatif de septembre 2023 à septembre 2026.

Présentation de Gargenville



Gargenville est une commune française, située dans la région Ile de France, dans le département des Yvelines (78) et intégrée au Parc Naturel Régional du Vexin Français.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, Gargenville a intégré la communauté urbaine GPS&O (Grand Paris Seine et Oise).

Au dernier recensement de janvier 2019, Gargenville comptabilise 7.266 habitants, un nombre qui ne cesse d'augmenter, compte tenu des nouvelles constructions et des mutations immobilières liées à l'évolution démographique.

Cette augmentation entraîne des besoins grandissants de nos structures municipales (plus d'élèves dans les écoles, plus d'adhérents dans les associations) et donc, nécessairement, la mise en place de nouvelles organisations, l'amélioration de l'accueil des enfants et des jeunes, et la praticité, étant des objectifs prioritaires de l'équipe municipale.

Présentation de l'ensemble des structures de la Commune

Gargenville est dotée de nombreuses structures scolaires et sportives, ainsi que de différentes salles, utilisées dans le cadre d'activités réalisées par les différents intervenants petite enfance, enfance, jeunesse.

Une présentation de l'ensemble de ces structures est effectuée selon le plan suivant :

1. Structures concernant la petite enfance
2. Structures scolaires (écoles maternelles, écoles élémentaires et collège)
3. Accueils Collectifs de mineurs
4. Services Municipaux (PIJ, Médiathèque, Ludothèque)
5. Activités extra scolaires municipales (Ecole de musique et de danse – MAC)
6. Activités extra scolaires associatives
7. Gymnases et salles diverses

1 - Présentation des structures petite enfance de la Commune :

La Commune est dotée d'un Relais Assistantes Maternelles (RAM) depuis janvier 2004, situé 2 rue de la Division Leclerc.



Gargenville comprend environ 50 assistantes maternelles, étant précisé que le RAM accueille également les assistantes maternelles de la Commune de Juziers (au nombre de 20).

Le Relais Assistantes maternelles est un lieu d'information tant en direction des parents que des professionnels de l'accueil individuel, il offre un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles :

- Il informe les familles sur les différents modes d'accueil et met en relation l'offre et la demande.
- Il oriente les parents et les professionnels de l'accueil individuel en matière de droit du travail.
- Il informe les professionnels de l'accueil individuel sur les conditions d'accès et d'exercice de ces métiers.
- Il anime des temps collectifs (ateliers d'éveil) en direction des professionnels de l'accueil individuel.

R.A.M. 0-2 ans	Nombres		
	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Relais Assistantes Maternelles	173	155	144

Pour diversifier le mode de garde de la petite enfance, un projet de crèche a été étudié et le 13 décembre 2018, l'installation sur le territoire d'une crèche collective privée est votée en Conseil Municipal.

Depuis le 29 mars 2021, une **crèche collective privée**, dénommée « crèche Madeleine Brès », gérée par la société LA MAISON BLEUE ; a donc ouvert ses portes sur la Commune.

Elle est dotée de 27 berceaux, dont 12 sont réservés à la Commune.

Pour que l'attribution des berceaux puisse se faire en toute transparence, un comité d'attribution a été mis en place, avec une convention de fonctionnement comportant un barème de points en fonction de la situation familiale, du lieu géographique de vie des familles, etc...

Lors de ce premier comité d'attribution, les 12 berceaux ont été attribués et les autres demandes ont été mises en liste d'attente.

Chaque famille sur liste d'attente a reçu un courrier les informant de cette décision, et depuis, chaque famille qui dépose un dossier reçoit un courrier l'informant :

- que l'ensemble des berceaux a été attribué ;
- que leur dossier est sur liste d'attente ;
- de la prochaine date de réunion de la commission d'attribution ;
- qu'un courrier leur sera adressé en amont afin de savoir s'ils veulent maintenir leur demande ;

Enfin, une information est donnée aux familles sur la possibilité de contacter directement la crèche qui peut leur proposer d'autres solutions (remplir un dossier avec leur employeur, ou accueil ponctuel), ou de se rapprocher du RAM.

2 - Présentation des structures scolaires de la Commune :

La Commune comprend deux groupes scolaires (Corneille et Jeanne Couvry), une école élémentaire (Molière) et une école maternelle (La Fontaine), ainsi qu'un collège. La Commune comprend également une école hors contrat (Montessori).

Le groupe scolaire **Corneille** regroupe l'ancienne école élémentaire Corneille et l'ancienne école maternelle Arc en Ciel.

Au jour de la rédaction du présent projet éducatif, il y a au sein de ce groupe 3 classes maternelles et 7 classes élémentaires.

Il dispose d'une ULIS (unité locale d'inclusion spécialisée) TFC (troubles fonctionnel cognitif) de 12 enfants pour des élèves scolarisés du CP au CM2.

L'école **Molière** comprend 8 classes élémentaires et l'école **La Fontaine** comprend 4 classes maternelles.

La commune comprenait une troisième école maternelle, appelée « École du Parc » qui a fermé ses portes en juin 2018 avec la création du groupe scolaire **Jeanne Couvry** en septembre 2018.

Au jour de la rédaction du présent projet éducatif, il y a au sein de ce groupe scolaire 3 classes maternelles et 5 classes élémentaires.

Les locaux de l'ancienne « école du parc » ont été attribués à l'accueil de loisirs 3-5 ans, permettant ainsi un accueil plus adapté de cette tranche d'âge pendant le temps extrascolaire.

Une réflexion a été engagée car l'école maternelle La Fontaine devient trop petite, les effectifs augmentant, et nécessiterait donc des travaux, avec un agrandissement nécessaire.

Or, l'ancienne école maternelle du Parc (devenue accueil de loisirs) est plus récente, plus grande, avec plus d'espaces extérieurs, et il serait ainsi possible, à long terme, de prévoir du foncier pour agrandir l'école si nécessaire.

Par ailleurs, elle n'est pas utilisée dans son intégralité par l'accueil de loisirs.

En conséquence, il est prévu, pour la rentrée scolaire 2021/2022, que ces deux bâtiments échangent leurs fonctions : le site du parc redeviendra une école maternelle mais prendra le nom de « école La Fontaine » et les bâtiments anciennement école La Fontaine, deviendront l'accueil de loisirs pour les 3-5 ans.

Les effectifs des différentes structures sont les suivants :

ECOLES Maternelles 3-5 ans	Nombres		
	2018-2019	2019-2020	2020-2021
La Fontaine	120	108	103
Arc-En-Ciel	95	84	86
J. Couvry	105	86	87
Total	320	278	276

ECOLES Élémentaires 6-11 ans	Nombres		
	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Molière	171	204	216
Corneille	245	224	221
J. Couvry	153	140	150
Total	569	568	587

Les effectifs scolaires sont en augmentation.

Pour la rentrée scolaire 2021/2022, deux ouvertures de classes sont prévues sur la commune, une à Couvry (élémentaire) et une à Corneille (maternelle).

La Commune comprend enfin un collège géré par le Département.

Il dispose d'une ULIS (unité locale d'inclusion spécialisée) TSL (troubles spécifiques du langage).

Les effectifs sont les suivants :

COLLEGE Albert CAMUS 12-17 ans	Nombres		
	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Gargenvillois			417
Extérieur			213
Total Collégiens	585	606	630

3 - Présentation des accueils collectifs de mineurs (ACM)

Les accueils collectifs de mineurs regroupent les accueils de loisirs périscolaires et extra scolaires.

Le terme « centre aéré » demeure, dans le langage commun, synonyme de temps de détente, de plaisir, d'éducation à la vie collective, à la pratique d'activités diversifiées afin de vivre ensemble des moments uniques de découverte, de partage et de prise d'autonomie.

Plusieurs salles permettent d'accueillir les enfants de la Commune dans le cadre des activités périscolaires :

À **Corneille**, il est prévu une salle pour les élémentaires, et une salle pour les maternels.

Au sein de l'école **Couvry**, il y a une seule salle, équipée de « coins » différents aménagés pour les élémentaires et les maternels.

Pour l'école **La Fontaine**, la salle périscolaire se trouve au sein de l'école **Molière**, et pour cette dernière, la salle périscolaire se trouve dans un préfabriqué dans la cour de l'école.

Comme indiqué plus haut, l'école La Fontaine changeant de locaux pour la rentrée scolaire 2021/2022, les salles occupées au sein de l'école Molière par l'accueil périscolaire pourront être récupérées (par exemple pour des ouvertures de classe), cet accueil se faisant au sein des nouveaux locaux de l'école La Fontaine.

L'accueil périscolaire est proposé les lundis, mardis, jeudis et vendredis le matin à partir de 7 heures jusqu'à l'ouverture de l'école et le soir de la fermeture de l'école jusqu'à 19 heures. Une étude surveillée est proposée aux élèves qui le souhaitent de 17 à 18 heures,

Concernant ces accueils périscolaires, il a été constaté l'état vieillissant et mal entretenu des salles. L'équipe municipale s'est donc engagée à travailler, pendant le mandat, sur la réfection de ces salles, non seulement en terme de peinture, mais également en ce qui concerne le renouvellement du matériel (table, chaise, armoire, jeux, etc...).

Par ailleurs, divers lieux sont prévus pour accueillir les enfants de 3 à 17 ans dans le cadre des activités extra scolaires :

L'accueil de loisirs **3-5 ans**, situé actuellement à l'ancienne école du Parc, l'accueil de loisirs **6-10 ans** situé au Parc d'Hanneucourt et enfin le **centre ados**, situé 5 avenue Victor Hugo.

4 - Présentation des services municipaux

Le **Point Info Jeunesse (PIJ)** a pour mission d'aider les jeunes (de 16 à 25 ans) à trouver des informations sur tous les sujets qui les concernent ou les intéressent. Ils ont ainsi accès à une information complète, pratique et actualisée. Le PIJ est en relation avec la Mission Locale de Mantes la Jolie.

P.I.J.		
	2019-2020	2020-2021
Point Info Jeunesse	882	665

La médiathèque

Outre les outils numériques mis à disposition, on peut y trouver un fonds documentaire composé de livres, de magazines, de CD et de DVD. La consultation sur place des documents imprimés, tout comme l'accès aux postes multimédia est libre.

Tout au fil de l'année, la médiathèque propose des expositions, des ateliers, des rencontres d'auteurs et d'illustrateurs, des spectacles, contes et multiples projets.

Les écoles s'y rendent régulièrement, un partenariat s'étant instauré, et les accueils de loisirs y vont également régulièrement.

Le bilan effectué en 2018 avait mis en exergue, entre autre, une baisse effective des lecteurs actifs en jeunesse. Le fonctionnement a été modifié et ces changements ont porté leurs fruits puisque le secteur jeunesse s'est, de nouveau, dynamisé en 2019. Le travail de fond perdure, avec beaucoup de professionnalisme et il est constaté que les élèves viennent petit à petit s'inscrire à la médiathèque.

MEDIATHEQUE	Nombres		
	2018	2019	2020
Nouveaux inscrits pour les 0-14 ans	91	122	110

La **ludothèque** est un service récemment proposé aux gargenvillois, puisqu'elle a ouvert ses portes depuis 2019.

C'est un espace dédié à la pratique du jeu et à l'utilisation de jouets avec possibilité de prêt.

La fonction de la ludothèque est de donner envie de jouer et de favoriser des rencontres et des échanges autour du jeu.

LUDOTHEQUE	2019-2020	2020-2021
Ludothèque	27	21

5 - Présentation des activités extra scolaires municipales

L'école municipale de musique

L'école municipale de musique Nadia et Lili boulanger, située au château de Rangiport en bord de Seine, bénéficie d'un cadre exceptionnel. Constituée de 10 professeurs et coordonnée par son directeur, aux formations et expériences diverses, elle propose **un enseignement sur un** cycle de 4 années, comprenant la formation musicale, une pratique collective et une pratique instrumentale individuelle, à deux ou trois élèves dans les petits niveaux, chaque professeur disposant de sa propre salle de cours.

L'école municipale de danse

L'école municipale de danse, propose une formation de qualité pour des danseurs amateurs.

Une professeure, diplômée d'Etat en danse contemporaine, enseigne le modern'jazz et la danse contemporaine avec pédagogie et créativité, à l'écoute du corps dans l'espace et le temps.

Les cours de danse classique sont encadrés par une autre professeure. Cette enseignante a le souci de la discipline et respecte tous les codes académiques avec harmonie et passion.

Cette école dispose de deux salles situées rue des Prés l'Abbé, dont une est intégrée au gymnase des Prés l'abbé.

La Maison des Arts et de la Créativité

La Maison des Arts et de la Créativité dispense des activités ouvertes aux enfants, adolescents et adultes. Elle permet à chacun de s'investir dans des pratiques artistiques et créatrices collectives, de développer au fil de l'apprentissage ses propres qualités artistiques. Les activités proposées sont le dessin et la peinture, le patchwork-tricot-broderie, la peinture sur soie, la philatélie, la photo numérique, la sculpture sur pierre et la généalogie. La Maison des Arts et de la Créativité est située près du château de Rangiport au 1 bis avenue Victor Hugo à Gargenville.

6 - Présentation des activités extra scolaires associatives

Gargenville est doté d'un très beau tissu associatif, avec pas moins de 61 associations ou sections, qu'elles soient culturelles, sportives, artistiques,

Elles accueillent enfants et adultes et organisent de nombreuses manifestations.

Ces associations profitent des structures municipales pour accueillir les adhérents et présenter leurs manifestations.

Depuis le vote en Conseil Municipal du 10 mars 2021, elles peuvent bénéficier du prêt gratuit des salles municipales quatre fois chaque année civile (dont une fois pour la réunion de leur assemblée générale).

6 - Les gymnases et salles municipales

La Commune compte de nombreuses salles et gymnases, qui sont utilisées par les écoles, par le collège, par les accueils de loisirs, par les associations. Les salles communales sont également louées, à la demande, par les Gargenvillois.

Elles sont toutes très utilisées et nécessitent un entretien constant.

L'équipe municipale a pu constater, à son arrivée, que des travaux nécessaires à leur entretien n'avaient pas été effectués.

Des solutions sont donc recherchées pour que ces travaux puissent être faits, mais cela représente un énorme coût pour le budget communal.

La salle des fêtes (située Place du 8 mai 1945) comprend, à l'étage, une grande salle qui peut être coupée en deux parties comprenant alors une première salle et une salle annexe. En semaine, elles sont occupées par les associations qui y pratiquent leurs activités (gymnastique, chant), mais également, en journée, pour des conférences, des réunions. Enfin, elle est très souvent utilisée par les associations et les écoles municipales de danse et de musique, pour la présentation de leurs spectacles. Elle comprend également un sous-sol qui se compose des vestiaires pour le terrain de foot situé à côté, d'une salle et d'une seconde aménagée pour la pratique du tennis de table.

La salle polyvalente (située rue Berthe Morisot) : elle est située juste à côté de l'accueil de loisirs 6/10 ans et est donc utilisée par celui-ci lors des vacances scolaires. Elle est également utilisée par différentes associations.

Le gymnase du Parc (situé rue Berthe Morisot) : à côté du parc d'Hanneucourt, en face de l'accueil de loisirs 6-10 ans, et derrière le collège, il comprend une grande salle, pour la pratique des sports collectifs (principalement le handball), une salle d'agrès, et un dojo.

Ce gymnase est utilisé tous les jours, aux horaires scolaires par les élèves du collège (pour la pratique de l'EPS et pour l'AS), en dehors des heures scolaires par les associations sportives, et lors des vacances scolaires, par les accueils collectifs de mineurs.

Le gymnase des Prés l'Abbé (situé rue des Prés l'Abbé) : à proximité de l'école élémentaire Molière, il est utilisé pendant les heures scolaires, par les élèves de cet établissement, et par les élèves du collège, et en dehors des heures scolaires, principalement par le club de basket de la ville mais également pour la présentation de spectacle de danse.

Le studio de danse Marius Petipa (rue des Prés l'Abbé) : il se situe à côté du gymnase des Prés l'Abbé et est utilisé par l'école municipale de danse, le RAM, le collège et également par des associations de danse.

Le studio de danse Zizi Jeanmaire (rue des Prés l'Abbé) : situé derrière le gymnase des Prés l'Abbé, il est utilisé par l'école municipale de danse, et par des associations de danse.

La salle de sports Montesquieu (rue Montesquieu) : située près du groupe scolaire Corneille, il est utilisé par les élèves de cet établissement, mais également par le collège dans le cadre de l'AS, et par les associations sportives gargenvilloises (école des sports, badminton, gymnastique ...).

Château de Rangiport (Avenue Victor Hugo) : situé en bord de Seine, il accueille l'école municipale de musique. A côté de ce château, se trouve différentes salles qui permettent d'accueillir les adhérents de la MAC pour ses divers ateliers (peinture sur soie, dessin, peinture, généalogie, patchwork, philatélie, sculpture, photo)

Salle de Musculation (située Ruelle des Moulins) : elle est utilisée uniquement par le club de musculation de la commune

Club de billard (situé rue des Prés l'Abbé) : il est utilisé uniquement par le club de billard de la Commune

Ces deux salles sont cependant vétustes et / ou mal situées.

Un projet est à l'étude pour la création d'un pôle associatif qui comprendra, notamment, une nouvelle salle de musculation, une salle de danse, etc, mais également une salle de réunion pour les associations, et des bureaux pour le COG comité directeur.

Ainsi le club de musculation pourra bénéficier d'une salle toute neuve, et le club de billard pourra intégrer la salle Marius Petitpa (puisque l'école de danse pourra profiter d'une salle dans la nouvelle structure).

Propriété Lalisse (située Avenue Victor Hugo) : aujourd'hui, plus aucune activité associative n'est effectuée dans cette propriété puisqu'elle a été mise en vente.

Terrains de tennis couverts (situés rue André Samitier) : ils sont utilisés par le club.

Enfin, la Commune comprend également diverses structures extérieures :

Le stade de football M. Platerrier (Place du 8 mai 1945) : il est utilisé par le club de football de la Commune.

Le stade André Samitier (rue André Samitier) : il est utilisé par le club de rugby de la Commune.

Le stade Albert Camus (Avenue Albert Camus) : il se situe juste à côté du Collège Albert Camus et est utilisé par les élèves du collège pendant le temps scolaire, et par les associations en dehors de ces heures.

Le boulodrome (situé rue Henri Chausson) : il n'est utilisé que par le club de pétanque de la Commune.

Les terrains extérieurs de tennis, le terrain de Team Electric Buggy, le terrain de tir à l'arc (situés rue André Samitier, Parc des Merisiers) : ils sont utilisés uniquement par les associations gargenvilloises.

Les objectifs

Les objectifs de ce projet éducatif ont été répartis en cinq axes principaux.

1. Le vivre ensemble
2. L'imaginaire
3. L'environnement et le développement durable
4. L'activité sportive
5. Ere numérique

1. LE VIVRE ENSEMBLE

L'apprentissage du vivre-ensemble est une part importante de la vie de chaque enfant, que ce soit, en famille, à l'école, en accueil de loisirs, au sein des activités extra scolaires.

Nous souhaitons que continue à se développer un cadre dans lequel chacun peut trouver sa place :

D'une part, la souplesse des activités proposées doit permettre de s'adapter aux besoins individuels de chaque enfant, dans le respect des différences et de la diversité, D'autre part, les limites posées par le respect des autres doivent être ouvertement reconnues.

La position de l'adulte ne doit pas être supérieure à celle de l'enfant.

Dans la prise de décision, la résolution des conflits ou des désaccords, une place et une valeur égale sont accordées à la parole et aux sentiments de l'enfant et de l'adulte. En revanche, dans les situations où les responsabilités, les devoirs ou les besoins de l'adulte diffèrent, ces différences doivent être reconnues et assumées.

Nous souhaitons que les grands principes suivants soient développés dans le cadre des différentes activités municipales, et notamment concernant les activités périscolaires et extra scolaires.

Favoriser les liens intergénérationnels, le savoir vivre ensemble, le respect

Il est souhaité que les liens entre les différents accueils de loisirs de la Commune soient renforcés par la mise en place d'actions et / ou d'activités communes, ou de rencontres.

Il est également important que les jeunes de tous âges rencontrent des personnes âgées, afin de pouvoir échanger leurs expériences pour les uns, leur joie de vivre pour les autres.

Enfin, le respect est la base de tout et toute action doit être porteuse de l'apprentissage de ce respect envers soi-même, et envers les autres, quels qu'ils soient.

Lutter contre les préjugés de toutes sortes (sexisme, racisme, homophobie, etc...)

Ceci est la suite évidente du respect de chacun.

Aucune différence de traitement ne doit exister, que ce soit en fonction du sexe, de la religion, de la race ou de l'orientation sexuelle ...

Il est important que soit mis fin aux préjugés et les adultes doivent adopter des comportements responsables, dénués de toutes opinions préconçues, et absents des clichés parfois réducteurs, qui laissent perdurer ces différences.

Accompagner les enfants et les jeunes dans l'apprentissage de la citoyenneté

Être citoyen, c'est faire partie d'une société (la maison, l'école, le centre de loisirs, le quartier ...), c'est dans ces lieux que l'enfant va rencontrer d'autres enfants, d'autres adultes, y vivre avec eux.

Il devra découvrir et comprendre progressivement les règles individuelles et collectives qui régissent la vie en société.

Il convient donc de faire reconnaître les enfants et les jeunes comme des acteurs à part entière de la société, et de valoriser les pratiques citoyennes des enfants et des jeunes pour enrichir et généraliser les formes d'implication et de participation.

Ces actions peuvent être établies, bien entendu, en partenariat avec le Conseil Municipal des Enfants.

2. L'IMAGINAIRE

Comme expliqué en introduction, la valeur de l'imaginaire comme outil pédagogique est sous-estimée par beaucoup qui le voient comme un simple outil d'amusement ou comme une simple fioriture à ajouter à une activité. Il n'en est rien.

Dès leur plus jeune âge, les enfants sont emplis de curiosité envers tout ce qui les entoure. Ils aiment toucher, goûter, écouter, sentir... Et aussi imaginer !

Tout petit, la réflexion créative est à son comble.

Puis, en grandissant, surgissent la peur du regard de l'autre, les inquiétudes et les préoccupations plus sérieuses...

C'est alors que, pour la plupart, l'originalité et l'esprit inventif se font de plus en plus discrets.

C'est pour cette raison qu'aider les enfants à stimuler leur imagination par différents moyens est si important.

Le jeu est un stimulant de l'imaginaire remarquable, et c'est, par exemple, le cas des jeux de rôle. Lorsqu'il investit un rôle, l'enfant distingue ce qu'il voudrait être par rapport à ce qu'il est. Cela lui donne alors une certaine autonomie et une confiance en lui qui le rassure et l'encourage à cultiver sa créativité.

On l'aide largement dans ce travail en lui racontant des histoires, en lui faisant vivre des histoires.

De ce fait, en inventant des situations imaginaires et en leur apportant une conclusion, l'enfant apprend à faire preuve de créativité et à surmonter des obstacles.

Proposer des jeux d'imagination qui poussent l'inventivité des enfants sous-entend également de les initier aux travaux manuels en leur fournissant divers supports.

Les meilleurs outils pour créer des histoires sont souvent les plus simples, et c'est alors dans la tête de l'enfant que tout se fait.

Nous souhaitons que les grands principes suivants soient développés dans le cadre des différentes activités municipales, et notamment concernant les activités périscolaires et extrascolaires.

Prendre en compte le rythme soutenu des enfants

Si les enfants et les jeunes ont une capacité d'adaptation supérieure aux adultes, il n'en demeure pas moins que leur journée est, pour certains, bien longue et soutenue. Il est important que dans le cadre des activités proposées, cette fatigue soit prise en compte.

C'est notamment dans ce cadre qu'un nouveau mode d'inscription a été proposé aux parents pour les mercredis hors période de vacances scolaires, il est maintenant possible de n'inscrire son enfant au centre, que l'après-midi, ce qui peut lui permettre de rester à la maison le matin, mais de pratiquer des activités collectives l'après-midi, pour un coût moindre.

Le centre ados bénéficie également de cette disposition pendant les vacances scolaires, le choix des inscriptions étant laissée aux jeunes, qui peuvent venir à la journée ou juste l'après-midi.

Favoriser des temps de détente, de jeux libres et de moments de décompression

Pour cela, il est important de proposer le libre choix à l'enfant de l'activité ou de l'inactivité.

L'inactivité le laissera prendre des chemins imaginaires qui le pousseront ensuite à participer à des activités où son imagination pourra se développer.

Développer la créativité et l'imagination

Les livres et les œuvres de fiction en général sont une importante clef de compréhension du monde.

L'imaginaire se développe par la lecture. Aussi promouvoir ce loisir, c'est mettre l'imaginaire à portée de tous, enfants et adultes.

Il est important que l'adulte participe à ce développement en lui permettant de se projeter dans cet imaginaire : notamment en se déguisant, en jouant le personnage qu'il est censé représenter.

L'enfant pourra alors plus facilement se projeter dans l'imaginaire qui lui est proposé.

Favoriser la confiance en soi

Partir dans l'imaginaire, c'est souvent devenir quelqu'un d'autre, vivre une autre vie et c'est parfois se découvrir des dons, des capacités. Ces découvertes doivent être encouragées.

Aller au bout des choses

La réalisation d'un projet demande beaucoup de choses, mais aucune qui soit aussi importante que la persévérance.

Les enfants et jeunes adultes de ce siècle sont particulièrement vulnérables au découragement devant des tâches qui demandent un effort sur la durée.

Nous souhaitons soutenir, sans contrainte, mais par l'encouragement, la réalisation des projets sur la durée.

Lorsqu'un enfant choisit une activité, il sera engagé à la faire jusqu'au bout.

Cela permettra d'éviter une attitude « consommatrice » en évitant la mise en place d'un buffet d'activités où l'enfant goûte à tout sans engager d'efforts.

3. L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable est « *un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs* » (Madame Gro Harlem Brundtland, Premier Ministre norvégien -1987).

Il convient de mettre en place différentes actions, qui s'inscrivent dans le long terme et ainsi donner de bonnes habitudes et attitudes aux enfants, mais également au personnel encadrant.

Nous souhaitons que les grands principes suivants soient développés dans le cadre des différentes activités municipales, et notamment concernant les activités périscolaires et extrascolaires.

Sensibiliser à l'environnement et au développement durable

Plusieurs axes doivent être abordés :

- la propreté : mise en place d'actions pour une meilleure propreté des locaux (salles, cour, couloirs et restaurant scolaire) ;
- le papier : mise en place d'une vigilance concernant la consommation et la gestion du papier ;
- le matériel : effectuer au maximum du recyclage et mettre en place des actions scolaires de dons pour des associations caritatives ;
- la consommation de l'énergie : vigilance accrue quant à la gestion de la consommation de l'eau, du chauffage et de l'électricité au sein des différents bâtiments.

Santé et alimentation : développer les bonnes pratiques alimentaires

Si l'alimentation est indispensable à la vie de chacun d'entre nous, elle revêt bien d'autres aspects que celui du bon fonctionnement de l'organisme et nourrir un enfant est bien davantage que lui donner à manger.

Il est donc indispensable de mettre en place un projet spécifique pour le repas, prenant en compte, entre autres, l'éducation au goût, mais évidemment aussi le non-gaspillage alimentaire.

Des actions sont d'ores et déjà effectuées dans nos restaurants scolaires depuis plusieurs années.

4. L'ACTIVITÉ SPORTIVE

Gargenville est une ville dotée de nombreuses associations, notamment sportives et une majorité de Gargenvillois y participent.

La pratique sportive peut être un facteur de socialisation.

En aucun cas elle ne peut être un facteur d'exclusion, il est donc important que la pratique, l'envie et la forme de chacun soient pris en compte.

Terre de jeux 2024

Gargenville a obtenu le label « Terre de jeux 2024 »

Ce label : c'est s'engager à contribuer à faire vivre à tous les émotions des jeux, changer le quotidien des gens grâce au sport et permettre au plus grand nombre de vivre l'aventure olympique et paralympique dès maintenant.

La fête sera plus belle si elle est partagée.

Il convient que des activités soient mises en place pour apprendre l'esprit olympique.

Favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité

Faire du sport tous ensemble, quel que soit le niveau, quel que soit le sexe de chacun, sans moquerie est une grande ambition sur laquelle il est important de travailler.

Il convient donc de mettre en place des sports collectifs permettant la mixité filles/garçons, et la mixité des tranches d'âges

Favoriser l'autonomie et la confiance en soi

Le sport peut augmenter la confiance en soi. En aucun cas, comme indiqué ci-dessus, il ne peut être facteur d'exclusion.

Ainsi l'organisation d'un jeu sportif, ce n'est pas seulement faire faire du sport à tous les enfants, c'est permettre à ceux qui n'en ont pas envie de réaliser d'autres missions dans le cadre de ces activités. Chacun doit y trouver son compte.

Renforcer la découverte et l'accès des enfants et des jeunes aux ressources sportives locales

Comme indiqué précédemment, Gargenville est dotée d'un très grand tissu associatif et des partenariats, même ponctuels, avec ces associations pourraient enrichir les activités proposées et ainsi faire connaître les associations et les activités proposées au public concerné.

5. ERE NUMERIQUE

Une énorme majorité de familles ont maintenant au moins un ordinateur à la maison, avec internet.

Les jeunes sont maintenant tous habitués au numérique et il est important de prendre en compte ce facteur, ne pas louper ce virage en ignorant totalement cet aspect de la vie des jeunes.

L'ensemble des écoles de la Commune sont équipées.

Dès l'école élémentaire, ils sont familiarisés avec des appareils numériques.

Cependant, si à la maison les parents peuvent veiller à ce que leurs enfants ne soient pas exposés aux dangers d'internet, il en est autrement dès qu'ils sortent du cadre familial.

Les différentes structures doivent, de manière ludique et compréhensible pour chaque tranche d'âge, sensibiliser, et apprendre comment se servir intelligemment du numérique, tout en contournant les dangers d'internet.

Accompagner l'enfant dans l'apprentissage

De multiples études ont aujourd'hui démontré les méfaits des écrans sur les plus jeunes : isolement, troubles du comportement tels que l'anxiété ou l'agressivité, décrochage scolaire, ...

Aussi, au-delà de la sensibilisation des enfants à une utilisation adaptée du numérique, il convient de faire prendre conscience à ces derniers de l'intérêt de la vie en société, qui permet d'interagir avec des êtres réels, qui ont bien plus à apporter qu'un écran. L'enfant, à travers cet accompagnement, verra alors le numérique comme un support informatif et éducatif, plus que comme un amusement.

Le numérique viendra toujours en complément de l'humain

Pour accompagner les enfants, il est important que les encadrants soient formés correctement aux différents usages du numérique.

Apprendre à contourner les dangers d'internet

Dès lors que l'enfant aura intégré la visée pédagogique des écrans, il n'en restera pas moins à la merci des multiples dangers liés à internet et aux réseaux sociaux.

Là encore, l'apprentissage des bonnes pratiques est devenu prioritaire : toujours se tourner vers l'adulte, ne pas échanger avec des inconnus, ne pas diffuser d'images ou d'informations personnelles, ... Tels sont les enjeux pour permettre aux jeunes de vivre avec leur temps, sans dérives.

Et parce que le Web peut donner une impression d'anonymat, certains jeunes perdent toute inhibition en ligne. Il est important de leur apprendre à établir des relations saines et appropriées en ligne, les aider à reconnaître la cyberintimidation, à ne pas s'en rendre coupable, et à s'en protéger pour ne pas en devenir victime, ainsi que des pirates, hameçonneurs et prédateurs.

Il faut leur expliquer qu'à moins de communiquer avec des personnes que nous connaissons et en qui nous avons confiance, on n'est jamais certain de ce qui se cache de l'autre côté de la connexion.

Leur faire comprendre que l'Internet, c'est pour toujours : tout ce qu'ils publient en ligne est suivi et stocké, et les suivra dans leurs entretiens d'embauche, leurs entretiens d'admission dans des écoles ou universités et au-delà.

Le but est donc de leur apprendre à avoir un comportement adéquat sur Internet en les aidant à comprendre que tout ce qu'ils font sur Internet contribue à leur cyber-réputation.